



SNUTER-FSU 22 rue Malmaison 93170 Bagnolet contact@snuter-fsu.fr



Beauvau des polices municipales : Des incertitudes et des inquiétudes

Le chantier des « Beauvau des polices municipales » s'est ouvert vendredi 5 avril au ministère de la Justice en présence des ministres de la Justice, de l'Intérieur, de la Cohésion des territoires et des Collectivités locales. Ce chantier, qui réunit Etat, collectivités, représentants de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale, procureurs et organisations syndicales représentatives de la fonction publique territoriale, doit se dérouler sur six mois pour se conclure en octobre 2024.

Bien que sans annonces précises sur l'avenir des polices municipales et de leurs agent.e.s, les discours prononcés ont affiché clairement une volonté de renforcer les liens entre les polices municipales et le parquet, aussi bien dans le cadre des missions existantes que dans l'éventualité de missions nouvelles. Pour autant, sur le volet social, la ministre déléguée aux Collectivités locales s'est engagée à ouvrir le dossier des retraites des agent.e.s de police municipale durant l'année 2024. La FSU Territoriale continuera à porter les revendications des agent.e.s dans ce cadre.

La doctrine d'emploi des polices municipales est donc au cœur des discussions. Pour la FSU Territoriale, il n'est pas question de transformer la police municipale en une police nationale à moindre coût. Les policiers municipaux ont besoin d'outils supplémentaires pour accomplir plus efficacement leurs missions au quotidien, pas de nouvelles compétences qui les exposeraient toujours plus aux risques et à la pénibilité déjà exacerbés et trop importants.

Les polices municipales ne sont pas là pour pallier les manques de moyens de la police nationale, mais doivent affirmer leur rôle en tant qu'acteur de proximité de la sécurité, y compris sur le plan de la prévention et de la médiation. Il est nécessaire à ce titre d'harmoniser les pratiques, les postures professionnelles et la déontologie, qui dépendent encore trop des injonctions politiques locales.

Les prochaines réunions se tiendront le 16 mai au ministère de l'Intérieur et le 27 mai à la Grande Motte.

La FSU Territoriale portera ses revendications dans les différents groupes de travail afin de faire avancer la situation des agents.



